



## CONSEIL COMMUNAL

### PROCES - VERBAL de L'ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL DE MIES Du 16 mai 2018

sous la présidence de Jean-Louis Philippin

#### ORDRE DU JOUR

1. Appel
2. Procès-verbal de l'assemblée du 7 mars 2018
3. Assermentation
4. Election d'un membre de la Commission de gestion
5. Election d'un membre de la Commission consultative en matière de dons
6. Communications du bureau
7. Informations de la Municipalité
8. Demande de crédit pour l'éclairage du terrain de football du centre sportif des Champs-de-Feur - préavis N° 05/2018
9. Rapports des Commissions et des délégations intercommunales
10. Divers et propositions individuelles

#### **1. Appel**

Excusés : S. CONGEDO – F. DEPERROIS – O. EMERY – P. ENGELBERTS – Y. LUGINBÜHL – F. MARCHAL – C. STEVENS – C. ZUNDEL.

#### **2. Procès-verbal de l'assemblée du 7 mars 2018**

R. CLAVIEN soulève qu'au point 9 de la page 4 ce n'est pas M. BERTINAT qui a posé la question sur le budget mais lui-même.

**Le procès-verbal est approuvé par 35 oui, 0 avis contraire, 2 abstentions**

#### **3. Assermentation**

Le PRESIDENT procède à l'assermentation de **G. SAGNA EICHENBERGER**, Conseillère Communale pour la législature 2016-2021.

#### **4. Election d'un membre de la Commission de gestion**

G. SAGNA EICHENBERGER se porte candidate.

**G. SAGNA EICHENBERGER est élue par acclamation.**

## **5. Election d'un membre de la Commission consultative en matière de dons**

J.-L. RAY se porte candidat.

**J.-L. RAY est élu par acclamation.**

## **6. Communications du bureau**

Le Président :

- La séance du 20 juin 2018 débutera à 18h30 et sera suivie d'un repas au restaurant de la Couronne.
- Une proposition de motion a été reçue pour un soutien des autorités de Mies à la campagne et à la grande marche pour la paix reliant New Delhi à Genève en 2020. Cette motion sera lue en fin de séance.

## **7. Informations de la Municipalité**

Le SYNDIC :

- Sécurité dans la commune :
  - Le bilan est positif par rapport aux années précédentes (50% de vols en moins comparé à 2016)
  - Il est important de maintenir une bonne collaboration entre les forces de l'ordre et la SDS. Des contrôles réguliers sont effectués sur la route pour faire barrage aux cambrioleurs.
- L'opposition vis-à-vis du projet de décharge de Machefer à Versoix ainsi que les différentes interventions auprès des autorités ont permis de contraindre le canton de Genève à faire marche arrière et de trouver probablement un autre type d'évacuation de ces déchets.
- La Municipalité a été attentive aux difficultés rencontrées par les médias locaux et au fait que l'information locale joue un rôle important. Le quotidien La Côte, confronté à la diminution des revenus publicitaires, a approché la Municipalité pour voir dans quelle mesure des annonces plus importantes étaient possibles. Pour soutenir le journal, votre municipalité a pensé qu'elle pourrait offrir à l'ensemble de ses élus un abonnement annuel à des conditions préférentielles. L'accord du conseil communal est demandé lors de cette séance.

Les conditions préférentielles suivantes sont proposées par le journal :

- Un abonnement complet (version papier et numérique) pour un coût annuel de chf 199.- au lieu de chf 274.-
- Un abonnement numérique pour un coût annuel est de chf 109.- au lieu de 189.-

J.-L. RAY aimerait qu'on formalise avec le journal le fait de pouvoir publier sur le site de la commune des articles de la Côte concernant Mies.

P. MEIER rappelle que la Côte met à disposition gratuitement la publication des événements à venir pour les sociétés locales.

Le PRÉSIDENT procède au vote :

- D'autoriser la Municipalité à offrir un abonnement annuel du quotidien La Côte aux conseillers municipaux.

**L'objet est accepté par 36 oui, 1 avis contraire, 0 abstention.**

Les personnes intéressées doivent informer la Municipalité.

- Aménagement des Rives du lac :
  - Un courrier a été envoyé pour la votation du port du Torry contenant une information détaillée du projet qui reflète très bien ce que les Municipalités de Mies et Tannay ont l'intention de réaliser.
  - Une maquette (réalisée par un Myarolan) est exposée dans la salle et permet de se rendre compte que le port a une taille humaine et s'insère bien dans ce bel endroit.
  - Le port sera autoportant financièrement c'est-à-dire financé et amorti après 50 ans uniquement par la location de places dont les prix sont compétitifs par rapport aux prix qui se pratiquent dans la région.

H. JOCHAUD DU PLESSIX demande si le port va se situer sur Mies ou Tannay ?

Le SYNDIC : une partie du port sera sur Mies.

- Restaurant La Couronne:
  - Réouverture du restaurant avec une cuisine agrandie et neuve, des toilettes plus grandes adaptées aux handicapés et une équipe très motivée avec une ouverture 7 jours sur 7.
  - Les premiers échos sont favorables après un mois d'ouverture.

S. MASCALI :

- Lors du dernier conseil du mois de mars 2018, une correction de la facture péréquative 2017 avait été annoncée pour un montant de chf 4.8 millions. Fin avril, un nouveau décompte provisoire 2017 est reçu avec un surplus de chf 660'000.
- C'est la dernière année qu'il y a des corrections de cette sorte car pour les exercices 2018 et 2019 la contribution maximale est plafonnée à 45 points d'impôts communaux.
- La provision importante faite en 2016 s'est avérée prudente et nécessaire qui a permis d'absorber les factures complémentaires et correctives de la péréquation.
- La demande de Monsieur Eric FLEURY sur la comparaison des montants votés par préavis et les dépenses effectives est en cours. Il s'agit d'un travail important pour la recherche de pièces se trouvant dans les archives. Le maximum sera fait pour présenter les conclusions lors du conseil du mois de Juin ou d'octobre 2018.

Le SYNDIC relève qu'avec la RIE III – Vaud il y aura un impact majeur sur les villes et qu'il faut envisager une augmentation substantielle de notre taux d'impôt dans le futur.

S. EMERY :

- Constructions dans les écoles et le parascolaire :
  - Agrandissement du restaurant scolaire du collège Necker
  - Construction de 3 classes au-dessus du restaurant scolaire du collège Necker
  - Projet de construction de 6 nouvelles classes au collège des Rojalets sur les terrasses par le même architecte qui a construit le collège. Ce chantier devrait démarrer début septembre 2018.
  - Projet de chauffage à distance qui va permettre de chauffer les collèges Necker, des Rojalets et le centre sportif.
- Projet Piscine / Patinoire : toujours en attente de l'autorisation de construire mais le dossier avance très lentement
- Ouverture d'une crèche en aout 2017 à Crans-près-Céligny et projet d'ouverture en aout 2018 d'une nouvelle crèche à Chavannes-des-Bois.
- Le festival Madame de Staël a été remplacé par un festival de théâtre à Coppet pour célébrer « L'été se lève à Coppet » du 19 au 21 juin 2018 et « L'été se couche à Coppet » du 19 au 21 septembre 2018.
- Création d'une opérette intitulée « La belle Hélène n'était pas une poire » qui se jouera en novembre 2018 au Théâtre de Terre Sainte.

C. HILFIKER :

- Introduction et présentation du nouveau Technicien communal : Monsieur Sylvain Evrard, architecte de formation, qui a commencé en avril 2018.
- Prochaines manifestations :
  - Inauguration tout public de la nouvelle gare CFF le 23 juin 2018 entre 12h et 16h avec une partie officielle et des activités organisées pour les enfants.
  - Fête lacustre les 29 et 30 juin 2018 organisée par l'Amicale de Mies.
  - Un grand écran sera installé sur la plage de Mies pour voir les matchs de football les 2 et 3 juillet dès 16h.
  - Fête du 1<sup>er</sup> Août 2018 organisée par l'Amicale de Mies et les R.O.P.
- Travaux sur la route de la Gare :
  - Retard d'une semaine par rapport au planning de départ. L'accès à double sens sera à nouveau possible à partir du 8 juin 2018.
  - La route sera de nouveau à sens unique pendant une semaine en août pour la pose du phono absorbant.

B. GAUD demande pourquoi les panneaux de déviation liés aux travaux sur la route de la Gare sont au niveau de Coppet au lieu de Tannay ?

Le SYNDIC : la commune de Tannay a refusé que le trafic soit dévié sur Tannay.

P. MEIER demande de tenir compte des nouvelles techniques pour éviter les différences de niveau lors de passages sur les bouches d'égout.

C. HILFIKER répond qu'il y veillera.

E. GAUD DE BUCK rappelle la fête des voisins qui aura lieu cette année le 25 mai 2018.

### **8. Demande de crédit pour l'éclairage du terrain de football du centre sportif des Champs-de-Feur - préavis N° 05/2018**

C. HILFIKER explique l'historique du projet et le choix du type de projecteurs à LED sur 6 mâts de 16m qui s'avère la meilleure solution technique, en particulier en matière de protection contre l'éblouissement des habitations avoisinantes. Cette solution a été élaborée sur la base d'un cahier des charges établi en collaboration avec les membres des commissions des travaux et de l'environnement.

H. JOCHAUD DU PLESSIX signale qu'il y a eu plusieurs articles ces derniers temps sur la pollution lumineuse et que l'éclairage nocturne continu des infrastructures a des effets néfastes sur la santé humaine et la biodiversité. Les règles d'utilisation doivent donc être strictes et respectées.

S. MEYLAN : des contrôles devront être effectués pour s'assurer que les horaires d'utilisation de l'éclairage sont respectés et que l'éclairage est éteint s'il n'est pas utilisé.

Le Président demande la lecture des rapports des commissions.

H. JOCHAUD DU PLESSIX (Commission de l'environnement). La Commission recommande d'approuver le préavis N° 05/2018.

F. GAVILLET VOLLENWEIDER (Commission des finances). La Commission recommande d'approuver le préavis N° 05/2018.

F. BUENSOD (Commission des travaux). La Commission recommande d'approuver le préavis N° 05/2018.

Le PRESIDENT procède au vote :

- D'approuver le préavis No 05/2018 et d'autoriser la Municipalité à équiper le terrain de football du centre sportif des Champs-de-Feur d'un éclairage selon les modalités décrites dans le préavis
- D'octroyer à la Municipalité un crédit de CHF 172'000.-
- Un tel financement étant à prélever sur la trésorerie courante et amorti sur une durée de 15 ans.

**L'objet est accepté par 35 oui, 1 avis contraire, 1 abstention.**

## **9. Rapport des Commissions et des délégations intercommunales**

J.-P. STREIT (SITSE) : une réunion est prévue prochainement.

## **10. Divers et propositions individuelles**

### **Proposition de Motion Jai Jagat 2020 :**

F. BUENSOD donne lecture de la proposition de motion pour un soutien des autorités de Mies à la campagne et à la grande marche pour la paix reliant New Delhi à Genève en 2020 (Jai Jagat 2020).

Cette proposition de motion invite la Municipalité :

- A prêter son concours et son aide à l'accueil des délégations de la marche de la paix, partie de New Delhi en 2019, qui arrivera à Mies en septembre 2020, pour la dernière étape et la dernière nuitée avant Genève et le siège des Nations Unies ;
- A soutenir la tenue de divers événements qui auront lieu d'octobre 2019 à septembre 2020 dans le cadre de cette campagne ;
- A faciliter, en concertation avec les communes de Terre Sainte, la coordination et la répartition de l'hébergement des délégations qui seront présentes à l'occasion de cet évènement

Le SYNDIC, au nom de la Municipalité, accueille favorablement cette démarche et souhaite donner son soutien.

F. GAVILLET VOLLENWEIDER demande combien de personnes feront partie de cette marche ?

Isabelle MEYLAN : il y aura environ 150 marcheurs qui feront tout le trajet de New Delhi à Genève.

C. BERNARD demande combien de temps ces personnes seront présentes à Mies ?

Isabelle MEYLAN : les marcheurs resteront 24 heures à Mies. Un flyer est en cours d'impression qui donnera plus des informations précises sur cette initiative.

Le PRESIDENT procède au vote :

- d'approuver la motion pour un soutien des autorités de Mies à la campagne et à la grande marche pour la paix reliant New Delhi à Genève en 2020 (Jai Jagat 2020).

**L'objet est accepté par 36 oui, 0 avis contraire, 1 abstention.**

E. FLEURY souhaite savoir si la société Car Postal pour les transports scolaires de l'ASCOT pourra tenir sans engagement à la rentrée d'août 2018.

S. EMERY: le contrat avec Car Postal a été signé et les transports scolaires devraient être assurés par cette société en août 2018.

J.-L. RAY soulève qu'il est important de communiquer les lieux où les défibrillateurs sont installés (la réception téléphonique de la SDS ne semblait pas être au courant qu'elle disposait de 2 défibrillateurs) et qu'il devrait y en avoir un en plus au niveau de la Gare.

B. GAUD est étonné de la réponse de la SDS car le responsable lui a confirmé qu'il y en avait dans leurs locaux.

R. CLAVIEN confirme qu'il y a 4 défibrillateurs dans la commune.

P. MEIER demande si une réunion de la commission ad hoc sur la déchetterie est prévue prochainement?

C. HILFIKER confirme qu'une réunion sera planifiée à l'automne.

J.-P. STREIT rappelle que les haies doivent être taillées et qu'une coordination doit être faite au niveau des communes de Terre Sainte.

C. HILFIKER confirme qu'un tout ménage va être envoyé en Juin 2018 rappelant les règles à respecter.

La parole n'est plus demandée, la Secrétaire procède à la lecture de **l'extrait de PV qui est accepté par 37 oui, 0 avis contraire, 0 abstention**. La séance est levée à 22h15.

Le Président



Jean-Louis PHILIPPIN



La Secrétaire



Gnilane SAGNA